title : Notice sur *L'Impromptu de Versailles* de Molière.

creator : Auguste Vitu

copyeditor : Floria Benamer (Stylage sémantique)

publisher : Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL

issued : 2016

idno : http://obvil.paris-sorbonne.fr/corpus/moliere/moliere\_impromptu\_ed-vitu/

source : Molière, *L'Impromptu de Versailles*, éd. Auguste Vitu, Paris, Librairie des Bibliophiles, 1890.

created : 1890.

language : fre

$I$ Molière ne fut mis vraiment hors de pair que par le grand succès de *L*’*École des Femmes* (26 décembre 1662). La nation comprit qu’un génie venait d’apparaître, et l’envie se déchaîna contre Molière avec une inconcevable fureur. Molière, soutenu par la faveur du Roi, fit tête aux attaques et les repoussa victorieusement par *La Critique de L’École des Femmes* (1er juin 1663). Il y traduisit ses adversaires à la barre de l’opinion sous la figure typique du poète Lysidas. De nouveaux orages éclatèrent ; les comédiens de l’Hôtel de Bourgogne mirent à l’étude une comédie de Boursault, intitulée le Portrait du Peintre, annoncée comme une satire personnelle $II$ contre l’auteur trop applaudi de *L*’*École des Femmes*. Molière n’attendit pas quelle parût ; il écrivit sous une forme analogue à la Critique, mais avec plus de mouvement et de force scénique, une apologie vigoureuse qui porta l’offensive dans le camp ennemi.

L’occasion s’offrit bientôt à lui de faire tonner sa vengeance sur le théâtre élevé qui devait la rendre plus efficace et plus cruelle, c’est-à-dire en pleine cour de Versailles, en présence du Roi. *L’École des Femmes* avait été dédiée à Madame Henriette d’Angleterre ; la reine Anne d’Autriche avait accepté l’hommage de *La Critique*; cette fois Molière s’adresse au Roi lui-même et le prend à témoin de sa juste cause.

Le jeudi 11 octobre 1663, la troupe avait été mandée à Versailles ; elle y représenta *Dom Garcie*, *Sertorius*, *L’École des Maris*, *Les Fâcheux*, *Le Dépit amoureux*, et la petite comédie que Molière venait de brocher contre Boursault, laquelle, à cause de sa nouveauté et du lieu, dit La Grange, fut appelée *L*’*Impromptu de Versailles*. Molière s’y montre au naturel, entouré de ses camarades jouant chacun leur propre personnage, et donne aux esprits attentifs et charmés le spectacle nouveau d’un homme de génie qui explique lui-même, devant le plus grand roi de l’univers, ses plans, ses rêveries, ses chagrins, ses théories littéraires et théâtrales, ses espérances et ses désirs, en même temps qu’il se retourne vers ses $III$ ennemis et ses calomniateurs, et qu’il les écrase du pied.

Des commentateurs ont raconté que le roi Louis XIV (ordonna lui-même à Molière de se défendre et de détruire par sa réponse l’effet qu’avait pu produire la diatribe de Boursault. Que le Roi eût commandé un divertissement, rien de plus sûr, et Molière s’en vante en toutes lettres. Mais ces scholiastes si bien informés n’avaient pas lu *L*’*Impromptu*, où il est dit et répété trois fois que « les grands comédiens vont jouer une pièce contre Molière », mais qu’on ne sait pas encore le jour de la représentation à laquelle Molière promet d’assister en personne. Si le conseil fût venu du Roi, Molière ne répondrait pas à Mlle de Brie, qui le presse de jouer Boursault : « Vous êtes folle ! » Le mot se comprend du directeur à l’actrice, mais on ne repousse pas avec cette brutalité les suggestions d’un roi.

Ce qui reste d’étonnant, d’extraordinaire et d’admirable, c’est que le Roi ait permis à ce garçon de Paris, fils d’un de ses valets de chambre, directeur de théâtre et comédien, d’oser penser qu’il intéresserait son maître à ses affaires privées, et que la cour prendrait fait et cause pour lui contre ses détracteurs. Et quelle confiance sereine, quelle noble et familière aisance dans ce plaidoyer du comédien, parlant pour ainsi dire de plain-pied au roi de France et à toute la cour ! Car, dans cette galerie de portraits $IV$ que Molière esquisse d’un trait rapide, le flatteur, la prude, la coquette, le courtisan obséquieux, le marquis ridicule, le Roi et les rois ne sont pas oubliés : « Mon Dieu, Mademoiselle, les rois n’aiment rien tant qu’une prompte obéissance et ne se plaisent point à trouver des obstacles. Les choses ne sont bonnes que dans le temps qu’ils les souhaitent, et leur en vouloir reculer le divertissement est en ôter pour eux toute la grâce. Ils veulent des plaisirs qui ne se fassent pas attendre, et les moins préparés leur sont toujours les plus agréables… Il vaut mieux s’acquitter mal de ce qu’ils nous demandent que de ne s’en acquitter pas assez tôt ; et, si l’on a la honte de n’avoir pas bien réussi, on a toujours la gloire d’avoir obéi vite à leurs commandements. » La pièce entière est écrite avec cette finesse de ton, ou l’ironie délicate se glisse sous le respect, avec cette fluidité de diction qui donne à la prose comique de Molière l’harmonie la plus délicieuse.

Et de quel art cette scène d’intérieur, qui pourrait être si monotone, n’est-elle pas relevée ! Par exemple, la répétition commence ; la pièce à l’étude est une sorte de réminiscence de *La Critique*; on y retrouve les mêmes belles dames affectées, les mêmes marquis extravagants, le même poète bilieux et jaloux. Cela est charmant sans doute ; cinq minutes de plus, et cela traînerait en langueur. Tout à coup, Madeleine Béjard se lève, et, s’adressant à Molière : « Souffrez $V$ que j’interrompe un peu la répétition. Voulez-vous que je vous dise ? Si j’avais été à votre place, j’aurais poussé les choses autrement. Tout le monde attend de vous une réponse vigoureuse. » Cette rentrée subite dans la réalité produit une impression saisissante ; elle fait coup de théâtre, et nous assistons vraiment à une discussion de famille entre Molière et sa belle-sœur.

Après avoir savouré jusqu’aux moindres détails cette fantaisie exquise, on reconnaît une fois de plus qu’il n’y a pas de petits ouvrages, il n’y a que de petits auteurs. La moindre bagatelle d’un homme de génie se change en joyau précieux. *L’Impromptu de Versailles* est digne de l’auteur de *L*’*École des Femmes*, du *Misantrope* et de *Tartuffe*.

Les commentateurs, entre autres Voltaire, se sont accordés à blâmer Molière de la licence aristophanesque qu’il a prise de traduire Boursault ci la scène sous son vrai nom dédaigneusement écorché. Cependant Molière ne faisait que riposter. Si Voltaire avait lu ou connu la *Zélinde* du comédien De Villiers et *Le Portrait du Peintre*, par Boursault, il n’aurait pu s’empêcher d’absoudre Molière et de réserver la sévérité de ses jugements pour les agresseurs du grand poète comique. Ces deux pièces ne sont, en effet, que des pamphlets dialogués ou la critique tient moins de place que la calomnie, les personnalités offensantes et les injures. On a dit et répété que $VI$ Boursault avait pu se croire désigné comme le prototype du Lysidas de *La Critique*. Cela ne se soutient pas. Comment Molière, d’une conduite si habile et d’un jugement si mûr, aurait-il songé à diriger ses coups sur un jeune homme de vingt-cinq ans, dépourvu jusque-là de notoriété et de succès ? Du reste, l’édition complète des œuvres de Boursault, donnée par sa petite-fille Hyacinthe, dément absolument cette légende, et reconnaît que Boursault eut le tort de s’attaquer à « l’une des plus jolies pièces de Molière », d’après les excitations de personnes « auxquelles il ne pouvait rien refuser ». Le châtiment fut rude, et Boursault, au lieu de reconnaître ses torts, redoubla d’invectives contre Molière.

L’éclatante approbation dont Louis XIV couvrit l’Impromptu de Versailles produisit donc dans le camp ennemi une sorte d’affolement. Deux nouveaux libelles, en forme de comédie, furent lancés coup sur coup : *L*’*Impromptu de l’hôtel de Condé*, par Montfleury fils, et *La Vengeance des Marquis*, par le comédien De Villiers, l’auteur de *Zélinde*.

La comédie de Montfleury est la moins mordante, et cependant il avait quelque droit à exercer des représailles, puisque Molière avait parodié publiquement le jeu de son père, Montfleury le comédien, ce monarque si puissamment « entripaillé », dont Cyrano de Bergerac s’était moqué bien avant Molière. $VII$ Mais le gros homme ne se trouva pas suffisamment vengé par la comédie de son fils, et, à la même date, il adressa au Roi une requête, tranchons le mot, une dénonciation contre Molière. Le fait est constaté par une lettre de Racine à l’abbé Le Vasseur, datée de décembre 1663. Montfleury n’accusait pas Molière, comme on l’a trop souvent répété, d’avoir épousé sa propre fille, mais, qu’on me pardonne la fidélité de cette citation, « d’avoir épousé la fille après avoir couché avec la mère ». Telle est textuellement la phrase de Racine, longtemps défigurée par les scrupules de ses éditeurs. La honteuse démarche de Montfleury n’eut aucune suite.

Quant au comédien De Villiers, exaspéré de se voir publiquement contrefait par Molière, et de n’avoir pu trouver un vengeur parmi les marquis, il lança contre Molière une insinuation déshonnête, qui n’a pas été perdue pour la postérité crédule. Molière, dans une boutade de la scène v de *L*’*Impromptu*, dénombrait plaisamment, parmi les spectateurs de l’Hôtel de Bourgogne prêts à applaudir la pièce de Boursault, « onze marquis, six précieuses, vingt coquettes et trente cocus ». De Villiers proteste qu’il y en avait au moins trente et un le jour où Molière alla voir la pièce de Boursault. Pure invective, sans base et sans portée, dépourvue d’ailleurs de toute vraisemblance, contre cette jeune femme qui allait éprouver à quelques $VIII$ jours de là les premières joies de la maternité[[1]](#footnote-2).

La guerre était déchaînée et fut cruelle. Cependant, Molière, impitoyable pour les mauvais comédiens et les méchants poètes, garda la juste mesure du côté de la cour. Il osa bien, dans *L*’*Impromptu* et devant le Roi, qualifier les marquis du jour de « plaisants de la comédie », mais, lorsqu’il s’agit de mettre un nom propre sur le marquis de *La Critique* et de départager deux seigneurs qui se disputaient l’honneur d’avoir servi de modèle au poète comique, Molière proteste par la bouche de Brécourt : « Vous êtes fous de vouloir vous appliquer ces sortes de choses, et voilà de quoi j’ouïs l’autre jour se plaindre Molière, parlant à des personnes qui le chargeaient de même chose que vous ; il disait que rien ne lui donnait du déplaisir comme d’être accusé de regarder quelqu’un dans les portraits qu’il fait ; que son dessein est de peindre les mœurs sans vouloir toucher aux personnes, et que tous les personnages qu’il représente sont des personnages en l’air, et des fantômes proprement qu’il habille à sa fantaisie pour réjouir les spectateurs ; qu’il serait bien fâché d’y avoir jamais marqué qui que ce soit, et que, si quelque chose était capable de le dégoûter de faire $IX$ des comédies, c’était les ressemblances qu’on y voulait toujours trouver, et dont ses ennemis tâchaient malicieusement d’appuyer la pensée pour lui rendre de mauvais offices auprès de certaines personnes à qui il n’a jamais pensé. » On ne saurait concevoir une apologie à la fois plus fine et plus sensée ; et l'on est libre de supposer que cette galante satisfaction dut aller au cœur du comte de La Feuillade.

*L’Impromptu* fut représenté pour la première fois au château de Versailles le jeudi 14 octobre 1663, et forma le premier spectacle donné par les comédiens de la troupe de Molière. Leur déplacement, qui se continua jusqu’au 23, leur valut une somme de trois mille livres, payée par M. Bontemps sur la cassette royale.

La première représentation pour les Parisiens ne se donna que le dimanche 4 novembre, et fut suivie de dix-huit autres, qui menèrent la pièce nouvelle jusqu’au 23 décembre. Il y faut ajouter deux visites, l’une chez le maréchal de Grammont (14 novembre) et l’autre à l’hôtel de Condé, pour le mariage du duc d’Enghien avec la princesse de Bavière. Nous retrouvons ensuite *L*’*Impromptu* à Villers-Cotterets, dans l’excursion du 20 au 27 septembre 1664, où la troupe fut nourrie par Monsieur, frère du Roi, et reçut en outre deux mille livres. Cette même année, du 13 au 25 octobre, le Roi redemanda la troupe à $X$ Versailles, et s’y fit représenter encore une fois *L’Impromptu*.

Mais *L*’*Impromptu* dut subir le sort des pièces d’actualité, et ne resta pas au répertoire.

Il reparut cependant sur le théâtre même du château de Versailles pour les fêtes données par le roi Louis-Philippe en 1838, et une dernière fois à la Comédie-Française le 21 octobre 1880, pour le jubilé du deux centième anniversaire de sa fondation.

La Comédie-Française comptait au mois d’octobre 1663 quatorze participants, qui tous, sauf De Brie et Du Parc, furent employés sous leur nom dans *L*’*Impromptu*. Ce furent donc :

Les Sieurs Molière,

La Grange,

La Thorillière.

Brécourt,

Du Croisy

Béjard.

Mmes Béjard (Madeleine),

Molière,

Du Parc,

De Brie,

Hervé,

Du Croisy.

Plus quatre « nécessaires », dont l’histoire ne nous a pas conservé les noms.

C’est l’occasion toute naturelle de donner ici quelques renseignements sommaires sur les personnages acteurs de la pièce.

$XI$ J’excepterai le plus célèbre d’entre eux, Molière, dont le nom dit tout. Deux comédiens seulement, également célèbres, ont représenté son personnage dans les deux reprises du présent siècle : Samson en 1838, M. Coquelin aîné en 1880. Je n’ai pas vu Samson dans ce rôle, mais je me l’y figure, et la supériorité de M. Coquelin me paraît évidente. Je lui aurais voulu parfois le ton un peu plus viril et quelque peu plus noble, car Molière était, dans ses manières et son langage, un véritable homme de cour ; mais l’ensemble du rôle était compris et rendu avec une rare puissance. Qu’on ne s’étonne pas d’entendre parler de puissance à propos d’une comédie en un acte ; ce rôle de Molière est immense, et comporte des développements qui exigent de son interprète des moyens très étendus et très variés.

La Grange (Achille Varlet de) avait vingt-sept ans lorsque Molière le mit en scène dans *L*’*Impromptu*; j’ai peu de chose à dire de cet acteur élégant et honnête homme, à qui M. Édouard Thierry a consacré une remarquable étude ; je note seulement que Molière, au moment de lui indiquer le sens du rôle, s’arrête et le salue maître en son art par ces seuls mots : « Pour vous, je n’ai rien à vous dire. » M. Delaunay n’a pas démérité de cette pure renommée, et la Comédie-Française a pu saluer en lui le La Grange du XIXesiècle.

François Le Noir, écuyer, sieur de La Thorillière, $XII$ était bon gentilhomme, et avait commandé une compagnie d’infanterie dans le régiment de Lorraine avant de jouer les rois tragiques au théâtre du Marais et chez Molière.

Guillaume Marcoureau, sieur de Brécourt, n’avait que vingt-cinq ans en 1663 ; il ne resta pas longtemps chez Molière ; venu du Marais en 1662, il entra en 1664 à l’Hôtel de Bourgogne. C’était un brave compagnon, qui mérita l’estime et la faveur du Roi en décousant un sanglier d’un furieux coup d’épée que Louis XIV admira fort.

Philibert Gassot, sieur du Croisy, nom d’un petit fief qu’il possédait en Beauce et où il faisait figure de gentilhomme, appartenait à la troupe depuis l’année 1659 ; et Molière lui confia la création du rôle de Tartuffe.

Louis Béjard, sieur de l’Éguisé, était le frère de Madeleine, de Geneviève (Mlle Hervé) et d’Armande (Mme Molière) ; borgne et boiteux, il quitta le théâtre en 1670 avec une pension de mille livres et devint officier du roi dans le régiment de la Fère.

Je n’ai rien à dire ici de Madeleine Béjard ni de sa sœur Armande, sinon que Molière paraît les avoir justement caractérisées, sa belle-sœur de « prude » et sa femme de « satirique spirituelle ».

A côté d’elles, la principale actrice, disons mieux, la grande actrice de la troupe était Marquise Thérèse de Gorla, femme de René Berthelot Du Parc, dit $XIII$ Gros-René. C’est, dit-on, pour cette Marquise, fille d’un opérateur en plein vent, d’origine espagnole, nommé Thomas de Gorla, que Pierre Corneille écrivit les fameuses stances :

Marquise, si mon visage

Offre des traits un peu vieux...

Elle abandonna la troupe de Molière en 1667 pour créer l’Andromaque de Racine. Je crois qu’on s’est trompé en tournant à plaisanterie les protestations de Mlle Du Parc, dans *L’Impromptu*, contre le rôle de façonnière qu’on lui impose. « Il n’y a point de personne, s’écrie-t-elle, qui soit moins façonnière que moi. » Et Molière répond : « Cela est vrai, et c’est en quoi vous faites mieux voir que vous êtes excellente comédienne de représenter un personnage qui est si contraire à votre humeur. » Je m’imagine que là-dessus le parterre applaudissait Mlle Du Parc pour ratifier le compliment que venait de lui adresser Molière. Rien ne prouve, j’en conviens, que le compliment fût sincère ; mais, si l’on réfléchit que l’actrice choisie par Racine pour créer Andromaque ne devait pas être une « façonnière », on reconnaîtra que Molière parle de bonne foi. C’était sans doute un régal pour le public que le contraste entre les manières nobles et naturelles de Mlle Du Parc et les minauderies de la scène suivante.

Mlle de Brie, en son nom Catherine Le Clerc du $XIV$ Rozet, avait épousé un comédien nommé Edme Vil-lequin, ou M. de Brie. Elle avait au moins trente ans en 1663 ; trente ans plus tard, elle faisait encore les délices du public sous les traits d’Agnès, de *L*’*École des Femmes*, qu’elle avait créée. C’est sur le portrait de Mlle de Brie vieillissante que fut écrit ce joli quatrain :

Il faut qu’elle ait été charmante,

Puisque aujourd’hui, malgré les ans,

A peine des attraits naissants

Egalent sa beauté mourante.

Mite Hervé (Geneviève Béjard) était la sœur de Madeleine, de Louis et d’Armande. Elle devint Mme de la Villaubrun, et se remaria, en secondes noces, à Jean-Baptiste Aubry des Carrières.

Quant à Mme du Croisy, la plus effacée de toutes les actrices du Palais-Royal, elle était la femme de du Croisy et s’appelait en son nom Marie Claveau. La troupe s’en débarrassa le plus tôt quelle put en lui rachetant sa part.

*L’Impromptu de Versailles* ne fut pas imprimé du vivant de Molière ; il parut pour la première fois dans l’édition dite des *Œuvres posthumes* (Paris, Thierry, Barbin et Trabouillet, 1682, 2 volumes in-12), avec d’autres pièces non imprimées jusqu’alors, *Dom Garcie*, *Don Juan*, *Mélicerte*, *Les* $XV$ *Amants magnifiques*, *La Comtesse d’Escarbagnas* et *Le Malade imaginaire*, qui avaient été cédées à Denys Thierry par la veuve de Molière.

Auguste Vitu.

1. La pièce de De Villiers fut représentée pour la première fois le 13 décembre 1663 ; et Mme Molière accoucha de son premier enfant le 19 janvier 1664. [↑](#footnote-ref-2)